

**A l'attention de la commission d'enquête sur l'utilité  
publique du projet d'autoroute Thonon - Machilly**  
Ancienne poste 94 place des Fontaines  
74550 PERRIGNIER

**Brenthonne, le 8 juillet 2018,**

Objet : Opposition au projet d'autoroute Thonon-Machilly

Madame la Présidente de la commission d'enquête, Messieurs les commissaires enquêteurs,

Le cahier des charges de l'AOP Reblochon impose que 100% du pâturage et de l'approvisionnement en fourrage d'une exploitation avec l'habilitation AOP Reblochon, doit se trouver sur la zone géographique de l'AOP. Aucune mesure de compensation de foncier en dehors de la zone AOP ne peut être prise en compte.

Comme pour nos collègues de la Coopérative Laitière des Moises voisine et de nombreux agriculteurs qui se sont exprimés à titre individuel, nous considérons qu'un tel projet autoroutier entrainerait une perte de foncier pour nos exploitations, un morcellement supplémentaire des terres exploitées et une difficulté supplémentaire d'accès à ces terres sans parler des problèmes environnementaux (zones humides notamment).

Tout ceci est envisagé au beau milieu d'une pression foncière permanente et intolérable qui pèse sur le monde agricole et sur la nature environnante. Chaque année, de nouveaux projets de constructions surgissent dans chaque commune. Et chaque année, de nouveaux espaces verts disparaissent autour de ces villages. A ce rythme là, dans quelques années, il n'y aura plus aucun espace vert entre les villages. Le panneau indiquant la sortie d'un village sera sur le même poteau que celui indiquant l'entrée du village suivant. Autant les supprimer. Cette partie du Chablais sera une grande citée balnéaire du bord du lac au pied des Voirons sans plus aucune exploitation agricole. Nous habiterons tous à Bons les Bains ou Thonon en Chablais.

Chaque année, des exploitations laitières disparaissent, on installe des centres équestres qui demandent moins de terrains, pour des chevaux qu'on peut nourrir avec du foin du massif central mais on n'a encore pas la recette pour faire du Reblochon ou de la Tomme avec du lait de cheval. Peut être cela viendra-t-il un jour? Faut-il le souhaiter ?

Le centre de fabrication de notre coopérative est installé à Brenthonne et représente 5 emplois locaux directs entre la fabrication et la vente des fromages sur place. Ces emplois sont menacés à court ou moyen terme devant la perte de foncier liée à ce projet.

Il y a 40 ans, quand on parlait du Chablais à des gens habitant la France entière, de nombreuses personnes rêvaient de venir y passer leur retraite, au milieu de ces paysages, des montagnes, du lac, de cette nature et de ce calme. Puis l'expansion économique de Genève a incité de nombreuses personnes à venir s'installer dans la région pour y développer leur activité professionnelle. Certains ne viennent même habiter en Chablais que durant la semaine pour travailler à Genève et ils rentrent au calme pour le week-end dans leur région d'origine qui a su conserver ce que le Chablais abandonne chaque année. Qui rêve encore de venir passer sa retraite en Chablais ? Personne. Même les chablaisiens qui vivent ici depuis plusieurs générations espèrent terminer leur vie professionnelle, bien vendre leur habitation et aller s'installer au calme dans un autre département pour prendre leur retraite bien méritée.

Certains pourront éventuellement y conserver une résidence secondaire en station ou au bord du lac. On se croira bientôt dans la vallée de Chamonix. Et la pollution suit ce développement. On évite même déjà maintenant de mesurer cette pollution dans la région de Thonon, de peur de faire fuir les futurs nouveaux habitants du Chablais. Quand on connaît le montant énorme dépensé chaque année en France pour la santé et notamment pour les maladies respiratoires, c'est à n'y rien comprendre. Qui paiera ? Les promoteurs de ce projet ou la sécurité sociale? En tous cas les malades. C'est incroyable de constater qu'il y a 50 ans, des malades de la France entière venaient en Haute-Savoie se soigner les bronches en respirant de l'ait pur et c'est maintenant la Haute Savoie qui empoisonne

les gens avec la pollution liée notamment à cette circulation? Quand le messager du Faucigny titre « Le train va nous sauver la vie », le messager du Chablais titre « L'autoroute va nous sauver la vie ». Qui peut croire qu'une autoroute va faire baisser la pollution? Demandez aux habitants de la vallée de l'Arve.

Occupés à délivrer des permis de construire depuis des années, mais poussés par le grand Genève et la région, nos élus ont enfin dû accepter la construction du Léman Express. Ce service « RER » doit absorber la plus grande partie de la circulation routière des personnes se rendant au travail à Annemasse et Genève via la RD903. Les usagers du Léman Express qui gagneront au minimum 1 heure de temps de parcours chaque jour pour aller au travail en 2020 par rapport à aujourd'hui ne reprendront pas leurs voitures en 2023 pour aller se perdre dans les embouteillages à Genève ou à l'entrée d'Annemasse. L'autoroute qui arriverait donc 4 ans après le Léman Express n'améliorera pas la circulation sur la RD903. Cette circulation sera améliorée dès 2020 avec le Léman Express. Pas besoin de cette autoroute.

Le tracé envisagé pour cette autoroute ne permettra pas non plus de désengorger la route de Thonon à Douvaine. Ce tracé est bien trop loin de la RD1005 et semble ignorer le parcours de ses usagers.

Vis-à-vis du Conseil Départemental qui pousse ce projet autoroutier et qui verse les subventions en fonction du nombre d'habitants de chaque commune, vis-à-vis des revenus supplémentaires que les communes attendent des futurs nouveaux habitants et en particulier des frontaliers, vis-à-vis de la population excédée par la circulation, aucun maire des communes touchées par le tracé ne peut dire qu'il est contre l'autoroute. Trop d'enjeux, trop dangereux pour eux.

Pour toutes ces raisons, et pas seulement celles liées à nos exploitations, nous nous opposons à ce projet autoroutier.

Comme la Coopérative laitière des Moises, nous considérons que le département doit au plus vite lancer le BHNS afin de fluidifier la RD1005 de Douvaine et faire les aménagements pour le Léman Express afin de fluidifier la RD903. Lorsque la mise en œuvre de ces 2 projets sera terminée (le plus tôt sera le mieux pour tout le Chablais), le département pourra analyser l'impact sur la circulation, identifier s'il faut encore développer des moyens de transports pour le Chablais et comprendre lesquels sont les plus adaptés à cette nouvelle situation.

Le président de la Coopérative laitière de Brenthonne